

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] bois de Bramard

**De :** Aurélie VERNEREY <aurelie.vernerey0174@orange.fr>

**Date :** 23/05/2022 08:48

**Pour :** pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Bonjour,

Je sous signée, Aurélie VERNEREY

résidente sur la commune de la Séauve sur Semène

je manifeste mon désaccord quand au projet de la zone artisanale bois de Bramard.

En effet, je suis pour le développement économique des entreprises locales sur notre territoire mais je suis avant tout soucieuse de notre qualité de vie, et de ce fait la protection de notre patrimoine naturel (faune et flore).

Il est inconcevable, à mes yeux, de réduire nos richesses naturelles au profit d'une logique économique servant les intérêts de quelques uns.

D'autre part, construire sur une zone humide nécessitent des aménagements de mises aux normes couteuses... Il y a possibilité de ne pas jouer avec les lois de la nature et de trouver une place ailleurs.

Les nuisances de toutes natures ne sont pas imaginables, les effets sur la sécurité et la santé non plus.

**QUI ASSUERA LES CONSEQUENCES DE TOUS CECI AUJOURD'HUI, DANS 5 ANS ET DANS 10 ANS ?**

La création de cette zone peut se faire sur des site approprié, ayant un impacte écologique moindre.

Une juste mesure des chose devrait permettre à chacun de vivre en bonne harmonie sans "condamner, éliminer ou réduire".

Je demande aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir, Messieurs, mes sincères salutations.

Mme VERNEREY.